

tres, langues, arts), reçoivent une préparation en harmonie avec leur dessein ; mais elles ne sont pas dispensées des cours généraux considérés comme essentiels à l'éducation de l'institutrice.

Des examens trimestriels vérifient les connaissances acquises et soutiennent l'émulation.

Des maîtresses et des professeurs sûrs et distingués sont chargés de l'enseignement.

Une bibliothèque choisie est mise à la disposition des aspirantes.

Un cabinet de physique, un laboratoire de chimie, des collections minéralogiques et géologiques, des herbiers, des pièces anatomiques facilitent l'étude des sciences.

La méthode adoptée pour la formation intellectuelle et morale des futures institutrices, expérimentée depuis près de cinquante ans, a donné et donne encore des résultats non contestés. Elle se prête parfaitement à tous les compléments qu'exigent les besoins actuels de la société et le développement des connaissances modernes ; elle permet, sans crainte d'altérer les traditions certaines qui la constituent, de bénéficier de tous les moyens que les travaux récents ont créés pour faciliter, compléter et perfectionner le grand art de l'enseignement.

Les directrices ne négligent rien pour inspirer à toutes l'estime, l'intelligence et l'amour de leur noble mais difficile mission, pour les initier aux méthodes pédagogiques les plus efficaces, pour les exercer à la pratique de l'enseignement, et à celle du dévouement sans lequel il ne peut y avoir de vraie éducatrice.

Tous les soins sont apportés pour donner ou conserver aux aspirantes une bonne santé, si nécessaire aux labeurs de l'étude et de l'enseignement.